



Vendredi 3 août 2018

Dossier de presse

Tontouta Mouv'

Présentation du plan d'action 2018-2023

du plan de déplacements interentreprises
de la plateforme aéroportuaire de Nouméa-La Tontouta

Contact presse : Sidonie Ganatchian, directrice de la communication de la CCI -NC
Tél. : 24 31 48 - 77 45 78 - s.ganatchian@cci.nc

SOMMAIRE

Contexte et volonté de la CCI-NC p. 3

Un engagement collectif p. 4

Le financement de Tontouta mov' p. 4

Les enjeux principaux de Tontouta mov' p. 5

Les résultats de l'enquête menée auprès des salariés fin 2017 p. 5

Le plan d'action 2018-2023 de Tontouta mov' p. 6

Les prestataires p. 9

Le témoignage de l'ADEME p. 9

Initié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie en 2017, **Tontouta mouv'** est le 1^{er} plan de déplacements interentreprises (PDIE) de cette envergure en Nouvelle-Calédonie. Cette démarche collective vise à mieux connaître et à optimiser l'ensemble des déplacements des salariés, visiteurs et passagers de l'aéroport. Elle permet, à partir du diagnostic des pratiques et contraintes de chacun, de construire un plan d'action en vue d'optimiser les modes de déplacement.

Pour les entreprises de la plateforme, c'est un moyen de prendre part à la mise en œuvre d'un système de transport visant à **rationaliser**, **mutualiser** et **faciliter** les déplacements.

Contexte et volonté de la CCI-NC

Près de 1000 personnes travaillent sur la plateforme aéroportuaire de Nouméa-La Tontouta et se déplacent quotidiennement entre leur domicile et l'aéroport, avec pour mode de transport principal la voiture individuelle. Ces déplacements, qui interviennent pour beaucoup à des horaires décalés puisqu'en fonction du trafic aérien, représentent une source de stress, de fatigue, de risques routiers, mais aussi de coûts et d'émissions de gaz à effet de serre.

Employant 100 salariés sur l'aéroport, la CCI a décidé d'engager en 2016 une réflexion sur les solutions de mobilité pouvant être développées pour accéder à la plateforme aéroportuaire. Déjà active dans la sensibilisation et l'accompagnement des entreprises pour leur prise en compte des enjeux environnementaux, la CCI a fédéré autour de ce projet l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et le gouvernement (aujourd'hui avec l'Agence calédonienne de l'énergie), ainsi que onze entreprises et entités présentes sur la plateforme aéroportuaire afin de trouver des leviers de mutualisation pour le transport des salariés. Au total, ce sont ainsi **800 personnes** qui sont directement concernées par le plan d'action de Tontouta mouv'.

À ce jour, deux plans de déplacements étaient en cours sur le territoire : celui du Médipôle et celui de la province Sud. Le PDIE de la plateforme de Tontouta s'annonce complexe, mais aussi très novateur, car il est le premier à concerner en simultanée plusieurs

entreprises et partenaires variés (public, privé, grandes et petites structures) et qu'il concerne une zone d'activité excentrée de la zone urbanisée de Nouméa.

Ce projet s'inscrit avec pertinence dans une période de transition pendant laquelle la Nouvelle-Calédonie revoit son système de transports publics, avec des initiatives telles que le Néobus ou, à moyen terme, d'autres projets structurants comme la poursuite de la construction de la double voie jusqu'à Tontouta.

Un engagement collectif

12 établissements de la plateforme sont signataires de la charte Tontouta mov' et se sont engagés dans cette démarche collective qui concerne à ce jour 800 de leurs salariés.

- **Aircalin** - 150 personnes
- **Base aérienne 186 des forces armées de Nouvelle-Calédonie** - 150 personnes
- **Brigade de gendarmerie des transports aériens** - 10 personnes
- **CCI-NC** - 100 personnes
- **Direction de l'aviation civile** - 70 personnes
- **Direction des affaires vétérinaires alimentaires et rurales** - 15 personnes
- **Espace Surveillance** - 90 personnes
- **Pacific Airport ENGIE** - 175 personnes
- **Police aux frontières** - 40 personnes
- **Restauration calédonienne** - 20 personnes
- **Service des douanes** - 30 personnes
- **Total Pacific** - 7 personnes

Le financement de Tontouta mov'

Tontouta mov' est une collaboration entre l'ADEME, l'Agence calédonienne de L'énergie (ACE) et des entreprises engagées qui participent tous au financement du projet selon la répartition suivante : l'ADEME et l'ACE financent 70 % ; les 30 % restants sont pris en charge par la CCI et onze organisations engagées à 50 %, et à 50 % par les entreprises participantes au prorata du nombre de leurs employés concernés.

Les enjeux principaux de Tontouta mov'

Pour les douze entreprises engagées, les enjeux sont d'ordre sociétal, économique et environnemental.

Des enjeux sociétaux

- Réduire stress, fatigue et risques d'accidents liés aux déplacements (en particulier sur la route très accidentogène du col de la Pirogue)
- Gagner en confort, en sécurité et en qualité de vie

Des enjeux environnementaux

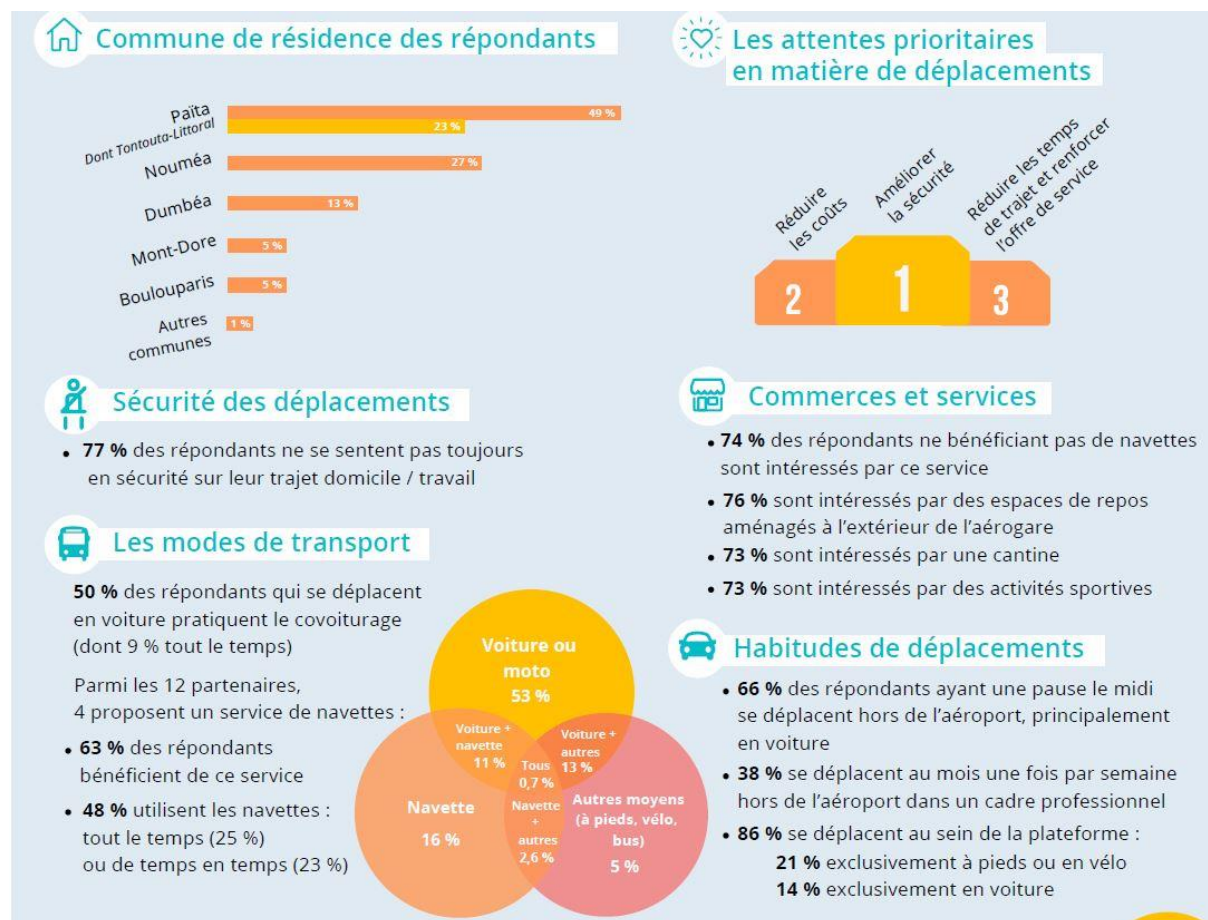
- Réduire l'empreinte environnementale et diminuer les émissions de gaz à effet de serre
- Développer des solutions alternatives à l'usage systématique de la voiture individuelle
- Intégrer une démarche conviviale et écoresponsable

Des enjeux économiques

- Diminuer les budgets de transport
- Œuvrer pour une meilleure accessibilité et attractivité de l'aéroport

Les résultats de l'enquête menée auprès des salariés fin 2017

(50 % des salariés de la plateforme, soit 440 personnes ont répondu à ce questionnaire)



Le plan d'action 2018-2023 de Tontouta mov'

Avant-propos - Ce plan est un programme prévisionnel de déploiement. Certains des partenaires extérieurs ont été identifiés, mais leur participation reste à officialiser. Le plan de financement est également tributaire de validations budgétaires et de subventions.

- La numérotation des actions n'implique pas de chronologie de leurs mises en place, ni de hiérarchie dans leur importance. Elle ne renvoie qu'à un classement thématique.

1) Éviter les déplacements, réduire leur nombre ou la distance parcourue

- **Action 1 : SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT** - *Aider les familles dans leur projet de déménagement sur Tontouta et à proximité*

Objectif(s) : répondre à 25 % des demandes.

Concrètement ? Développer la communication pour rapprocher l'offre et la demande en logement avec l'ensemble des acteurs (salariés demandeurs, commune, bailleurs sociaux, promoteurs privés, etc.).

- **Action 2 : SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT** - *Logements d'appoint*

Objectif(s) : développer une offre de type hôtelier accessible pour servir les besoins ponctuels des employeurs, afin d'éviter notamment la conduite dans un état de fatigue, ou en cas de circulation dangereuse (intempéries, accident, grève, etc.), réduire de moitié le taux d'assoupissement au volant et le nombre d'accidents.

Concrètement ? Transformer certains F1 de la concession en logement d'appoint pour les salariés.

- **Action 3 : FACILITÉS MUTUALISÉES**

Objectif(s) : déployer l'offre de services et d'équipements mutualisés permettant d'éviter des déplacements sur Nouméa et ses alentours, diminuer de 10 % les déplacements professionnels hors plateforme.

Concrètement ? Mettre en place de l'équipement de visioconférence, des e-formations et partager des emplois pour effectuer des missions supports (ex. : partager une ressource humaine ou sous-traiter la prestation de vagueuestre, pour le transport du courrier les trajets pour achats de matériel sur Nouméa. L'objectif étant de mutualiser le déplacement pour transport de matériel.

- **Action 4 : SERVICES DE PROXIMITÉ**

Objectif(s) : éviter les déplacements personnels et rendre attractive la vie sur Tontouta et ses environs en enrichissant l'offre de services, faciliter le quotidien des employés.

Concrètement ? Déploiement de bornes administratives, de crèches, etc.

2) Améliorer la sécurité des déplacements : infrastructures, équipements et comportements

▪ Action 5 : SÉCURISATION DE LA RT1

Objectif(s) : réduire de moitié le nombre d'accidents sur le trajet Nouméa-Tontouta, le taux d'assoupissement au volant, la perception d'insécurité sur la route, etc.

Concrètement ? Installation de signalisation verticale et horizontale et d'éclairage, et doublement de la voie.

▪ Action 6 : PRÉVENTION

Objectif(s) : sensibiliser les salariés de la plateforme aux dangers de la route et aux bons comportements routiers.

Concrètement ? Organisation de journées de prévention (type Sécuribus).

3) Développer la plurimodalité / l'utilisation de plusieurs modes de déplacement et rendre attractives les alternatives à l'usage de la voiture seule

▪ Action 7 : COVOITURAGE

Objectif(s) : doubler le nombre de salariés ne se déplaçant qu'en covoiturage et diminuer de plus de 10 % l'usage exclusif de la voiture individuelle pour les trajets domicile-travail.

Concrètement ? Création d'une communauté sur la plateforme d'échange « covoiturage.nc ».

▪ Action 8 : NAVETTE PRIVÉE MUTUALISÉE

Objectif(s) : permettre à plus de 75 % des salariés d'être bénéficiaires d'un service de navette privée, cibler un temps de trajet en transport collectif d'une heure maximum, diminuer de plus de 10 % l'usage exclusif de la voiture individuelle pour les trajets domicile-travail.

Concrètement ? Lancement d'une phase test sur certains horaires, avant généralisation si possible.

▪ Action 9 : TRANSPORT PUBLIC

Objectif(s) : augmenter le taux (actuellement de 5 %) d'utilisateurs des transports publics, cibler un temps de trajet en transport collectif d'une heure maximum, diminuer de plus de 10 % l'usage exclusif de la voiture individuelle pour les trajets domicile-travail.

Concrètement ? Améliorer l'information sur la desserte en transport public et ajuster l'offre de desserte avec les besoins des employés résidant sur le Grand Nouméa.

▪ Action 10 : PARKING RELAIS

Objectif(s) : diminuer de plus de 10 % l'usage exclusif de la voiture individuelle pour les trajets domicile-travail.

Concrètement ? Mettre en place des parkings relais sécurisés pour favoriser l'utilisation des navettes privées et la pratique du covoiturage.

▪ **Action 11 : MODES « ACTIFS »**

La configuration de la plateforme aéroportuaire (distances réduites, accès à moins de 10 minutes à pied des services, peu de relief, surface végétalisée importante) se prête à l'usage des modes dits actifs (marche, vélo, etc.).

Objectif(s) : multiplier par deux les déplacements en modes actifs pendant les temps de pause, multiplier par deux les déplacements en modes actifs pour les trajets domicile-travail des résidents de Tontouta, diminuer par deux l'usage exclusif de la voiture sur la plateforme.

Concrètement ?

- Définition de cheminements sécurisés pour desservir les différents points d'intérêt (lotissements résidentiels sur la concession, commerces et services, bâtiments de la plateforme)
- Aménagement de parcours « modes actifs » sur la plateforme (pistes cyclables, voies piétonnes, zones de stationnement pour vélos, etc.)
- Installation d'une station de vélos à assistance électriques (VAE) partagés

▪ **Action 12 : AUTO PARTAGE**

Objectif(s) : mutualiser un parc commun de véhicules, diminuer de 10 % le parc automobile de Tontouta.

Concrètement ? Installation de boîtiers d'autopartage (systèmes intelligents pour partager les véhicules en entreprises : réservation, badge, covoiturage, suivi de l'utilisation...), réduction du nombre de véhicules dans les flottes des entreprises, passage à l'électromobilité (remplacement de certains véhicules thermiques par des véhicules électriques).

4) Développer la cohésion et les espaces de dialogue afin d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être au travail

▪ **Action 13 : RESTAURATION SUR PLACE**

Objectif(s) : diminuer les trajets liés à la pause repas.

Concrètement ? Mettre en place, sur la plateforme, un service de restauration adapté aux besoins.

▪ **Action 14 : ACTIVITÉS SPORTIVES**

Objectif(s) : renforcer les pratiques sportives sur la plateforme, la cohésion et les bienfaits physiques qu'elles engendrent.

Concrètement ? Promouvoir l'offre existante d'activités sportives, la développer et organiser des rencontres sportives.

▪ **Action 15 : ESPACES INTERENTREPRISES**

Objectif(s) : développer des espaces de rencontre entre entreprises et salariés afin d'améliorer leur cohésion et leurs échanges.

Concrètement ? Améliorer l'aménagement des salles communes, créer un nouvel espace commun ouvert sur l'extérieur.

▪ **Action 16 : COHÉSION**

Objectif(s) : renforcer la cohésion entre les salariés pour permettre des changements de comportements et la réussite d'actions, comme le covoiturage, basées sur l'entente humaine.

Concrètement ? Animations lors de la Semaine de l'écomobilité, organisation de journées de cohésion.

Les prestataires

La réalisation des études (état des lieux, diagnostic, plan d'action et suivi) a été confiée au cabinet Auclair Dupont, en charge de la gestion du projet, assisté de Quid Novi, en charge de l'enquête auprès des salariés et des passagers, ainsi que des cabinets Kamisphere et Auxilia, experts métropolitains dans le domaine de la mobilité.

Le témoignage de l'ADEME

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

« Les employés des plateformes aéroportuaires figurent parmi les populations particulièrement contraintes dans leur mobilité : du fait des lieux de travail excentrés, d'horaires décalés il est difficile a priori d'envisager des alternatives à la voiture individuelle.

Et pourtant, le plan de déplacement interentreprises de la Tontouta est le premier du genre en Nouvelle-Calédonie. Cofinancé l'année dernière par l'ADEME et l'ACE, il a permis de mettre autour de la table l'ensemble des entreprises concernées et d'échanger sous l'angle de la mobilité, des enjeux économique, sécurité des salariés, et environnementaux liés aux déplacements. À l'issue du PDIE, des pistes d'action ont été proposées par les entreprises qu'il convient désormais de mettre en œuvre. En Nouvelle-Calédonie, l'ADEME et l'ACE ont lancé récemment un appel à projets sur la mobilité afin d'encourager les projets d'écomobilité.* »

*Date de clôture de l'appel à projets : 31 août 2018

Plus d'information : <http://www.nouvelle-caledonie.ademe.fr/>